

Sommaire

Technologie et B2i

Page 1 - **Éditorial : Technologie et B2i**

Page 2 - **L'inter-, la pluri-, la trans-disciplinarité**

Page 3 - **Liaison collège-lycée : un exemple de mise en œuvre**
- **Consultation et transmission de l'information en 4ème**

Page 4 - **Espace scénario : "Montage et emballage d'un produit"**

Page 5 - **Un aperçu de la formation continue en 2001-2002**
- **La rubrique du fureteur**

Page 6 - **Locaux et équipements : des nouvelles des départements**
- **Des nouvelles de la liste de diffusion**

Le brevet informatique et internet (B2i) a été instauré par la note de service 2000-206 du 16 novembre 2000, publiée par le Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 42 du 23 novembre 2000.

Ce texte, dont l'objectif est de " *spécifier les compétences que l'école et le collège permettront aux élèves d'acquérir dans le cadre ordinaire des disciplines enseignées* ", précise avec force : " *A l'école, l'informatique est avant tout un outil au service des apprentissages des diverses disciplines [...] c'est donc dans des contextes variés, où les élèves recourent en fonction de besoins réels à l'usage des technologies de l'information et de la communication, que les enseignants vérifient l'acquisition des compétences spécifiées pour le B2i* ".

Le pilotage académique des expérimentations mises en place dans l'académie au cours de la présente année scolaire s'est organisé sur la base de trois principes majeurs :

a) Le B2i est une affaire d'équipe : Le B2i qu'il soit de niveau 1 ou 2 est l'occasion de mettre en place une collaboration entre des enseignants de disciplines aussi variées que possible. Il serait contraire à l'esprit général qui préside à la mise en place des parcours diversifiés et des travaux croisés notamment, que les compétences informatiques soient l'apanage d'une discipline quelle qu'elle soit.

b) Le B2i doit s'inscrire dans les pratiques quotidiennes des disciplines : Il n'y aura pas de séance spécifique B2i dans l'emploi du temps des élèves. Les différentes compétences requises seront donc acquises puis validées dans le

cadre ordinaire des disciplines et dans le cadre de leurs programmes. Il s'agit là d'une incitation forte à intégrer, pour les enseignants et conformément aux instructions des programmes, les TIC dans les disciplines littéraires et scientifiques.

c) Le B2i s'organise graduellement : Il n'est ni possible ni souhaitable que l'ensemble des compétences à acquérir soit ouvert en une fois ou de manière désordonnée. Pour que l'école joue son rôle de réduction des inégalités des enfants vis-à-vis de la pratique de l'informatique et pour que la tâche des équipes d'enseignants soit facilitée, il est nécessaire de mettre en place dans l'établissement, une organisation graduée et évolutive des observations. Il s'agit d'inscrire les actions des équipes pédagogiques dans le temps et dans la durée.

Ces trois lignes forces induisent *ipso facto* les deux priorités qui doivent être poursuivies par les équipes pédagogiques pour la prochaine année scolaire :

a) Les liaisons école-collège et collège-lycée : Le B2i offre un nouvel espace de collaboration étroite entre les professeurs des écoles, les professeurs du collège et les professeurs du lycée de la zone de recrutement et il s'agira, principalement, de mettre en cohérence, des démarches, des activités et des outils d'observation et d'évaluation

b) La définition des " rendez-vous des disciplines avec le B2i " : Les équipes pédagogiques concernées devront prendre en charge l'analyse des programmes des disciplines de la 6^{ème} à la 3^{ème} et établiront " une progression pédagogique " des activités mettant en œuvre les technologies de l'information et de la communication dans le cadre normal des apprentissages disciplinaires.

Les méthodes, les démarches et les outils qui caractérisent l'enseignement de la Technologie mais aussi la réflexion engagée depuis de nombreuses années sur l'évaluation, confèrent au professeur de Technologie un rôle majeur et donc une responsabilité première dans la mise en place des conditions requises pour que le B2i soit une réussite : je ne doute pas que nous saurons, tous ensemble, relever ce nouveau " défi pédagogique ".

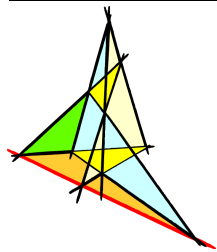
À lire



- Documents d'accompagnement du B2i - <http://listes.educnet.education.fr/B2i/>

- Orientations sur l'avenir du collège : Pour un collège républicain - J. Lang <http://www.education.gouv.fr/discours/2001/collegev1.pdf>

- Education technologique N°11 (février 2001) : Les auto-



L'inter-, la pluri-, la trans-disciplinarité

Les travaux pluridisciplinaires sont loin d'être révolutionnaires pour les professeurs de technologie et leurs élèves. Dans le cadre des anciennes CPPN, des classes technologiques, des thèmes transversaux de PAE, et plus récemment des parcours diversifiés en 5^{ème}, des travaux croisés en 4^{ème}, les enseignants de technologie ont souvent apporté leur savoir-faire. Va-t-on vers une généralisation des projets pluridisciplinaires ?

L'idée forte de ces nouveaux dispositifs est d'accompagner ce que l'on appelle les compétences fondamentales par des savoir-faire, des comportements exigés de manière de plus en plus prégnante pour tous nos élèves lorsqu'ils sortent du système éducatif et s'insèrent dans le monde du travail.

Ces nouvelles compétences sont bien repérées :

- Savoir travailler en équipe
- Savoir mener à terme un projet
- Savoir rendre complémentaires des connaissances issues de plusieurs champs disciplinaires
- Maîtriser les outils modernes de communication
- Développer, conduire avec aisance une présentation, une exposition orale d'un travail mené dans un cadre collectif

A noter que la réalisation personnelle ou en équipe doit reposer sur des contenus disciplinaires indiqués dans les programmes officiels.

Pour mieux illustrer ces propos voici quelques exemples de travaux pluridisciplinaires où la technologie s'est largement investie.

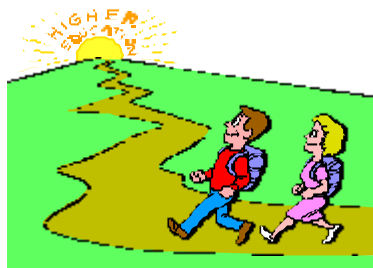
| Thème | Matières | Production – déroulement |
|---|---|--|
| Etude des populations des pays européens | Mathématiques - Technologie Histoire Géographie | Tableaux, Cartes, Analyse des cartes |
| "L'histoire autrement" (autour de la Révolution) | Histoire - Technologie Documentation | Choix d'un sujet (la guillotine, la montgolfière, la machine à vapeur, les habits révolutionnaires...) - recherches documentaires - production individuelle (page web, maquettes) |
| "Histoire des objets de notre quotidien" | Sciences physiques -Technologie - Arts plastiques - Documentation | Choix d'un objet à étudier (thermomètre, balance, téléphone, calculette, ...) - recherche de documentation - visite du Musée des Arts et Métiers - production - présentation orale de la production |
| "Les changements au 18^{ème} siècle, évolution des idées " | Arts plastiques - Lettres - Sciences Physiques -Technologie | Arts plastiques : étude de façades de bâtiments, du plan de la ville de Washington , ... - Lettres : étude de textes du 18 siècle, production écrite - Sciences Physiques : Benjamin Franklin et l'électricité - Technologie : création de pages web www.ac-amiens.fr/academie/pedagogie/documentalistes/pedagogie/ |
| Voyager en Europe | Langue - Mathématiques - Français | plaquette publicitaire, gestion du voyage, rendre compte du voyage, |
| Les images | Français - EPS - Arts plastiques - SVT - Mathématiques - Technologie | illustrer un thème par l'image, décomposer un mouvement en images, animer des images pour illustrer une démonstration, utiliser des images |
| Écrire un roman historique | Histoire - Français Documentation - Technologie | A travers l'écriture de ce roman, il s'agira de décrire la vie d'une famille de Fruges depuis Louis XIV jusqu'à la guerre de 1914-1918.- Maîtrise du traitement de texte http://www2.ac-lille.fr/jbrel-fruges/Actions%20péda/cyc%20centrale/ |
| " Trivial poursuit " | Anglais - Histoire - Technologie Arts plastiques | fabrication d'un jeu de "trivial poursuit" en anglais |
| J'ai vécu au XIX^{ème} siècle | Histoire - Français - Documentation - Technologie | production d'un jeu en ligne sur le XIX ^{ème} siècle http://perso.club-internet.fr/hbois/accueil.htm |

Par ses pratiques, ses capacités à inscrire ses élèves dans un projet, sa maîtrise des outils de communication, ..., chaque professeur de technologie peut facilement s'inscrire dans ces nouveaux dispositifs (parcours diversifiés, travaux croisés ...et demain itinéraires de découverte).

http://parcours-diversifies.scola.ac-paris.fr/PERETTI/travaux_croisés_en_4ème.htm : à consulter impérativement

<http://www2.ac-lille.fr/physiquechimie/college/travcroi/presenta.htm> : d'autres exemples de travaux croisés

Liaison collège-lycée : un exemple de mise en œuvre



“ Améliorer la connaissance réciproque des contenus et des pratiques de l’enseignement de technologie au collège et des enseignements technologiques et professionnels au lycée ”, tel était le thème

retenu et initié par le lycée de Joigny pour travailler durant cette année scolaire 2000-2001.

Deux demi-journées se sont déroulées en présence de représentants des collèges du bassin jovinien et de professeurs de l’enseignement technologique tertiaire et industriel du lycée (environ 15 personnes). Il s’agissait dans un premier temps, de présenter les contenus d’enseignements de la discipline au collège (*les réalisations sur projet et unités technologiques de l’information*), d’appréhender la construction de la démarche sur quatre années et les pratiques sociales de référence identifiées ainsi que de pointer les modalités d’évaluation mises en œuvre (*sommative, formative*). L’illustration par la déclinaison d’un projet pédagogique présenté par un formateur a donné l’occasion d’ouvrir le débat sur les connaissances et compétences abordées par les élèves de collège et d’interroger sur la prise en compte de ces “acquis” lors de l’entrée en seconde.

De la même façon, la présentation des réformes de contenus engagées dans les filières technologiques tertiaires et industrielles (*enseignements de détermination I.G.C., I.S.I., I.S.P.*) ont rendu compte d’un nécessaire travail entre les professeurs de 3^{ème} et de seconde pour **harmoniser les démarches, mieux qualifier les flux d’élèves vers ses enseignements, et mieux les préparer à des poursuites d’étude tant au plan des méthodes de travail que des démarches ou de la maîtrise des technologies de l’information et de la communication.**

Les débats furent riches et passionnés ; ils témoignent de l’acuité du problème quant à sa prise en compte au moment de l’orientation. Les journées qui se dérouleront dans la prochaine année scolaire vont prendre appui sur un travail de collaboration à partir des contenus d’enseignement (“*réalisation sur projet*” et/ou “*histoire des solutions à un problème technique*”), entre des élèves du lycée et de troisième de collège. Le/les scénario(s) pédagogique(s) donneront l’occasion d’échanges et de travail en commun (*constitution d’un réseau par courrier électronique*) entre élèves des différents niveaux et professeurs.

D’autres pistes de “partenariat” entre les collèges du secteur et le lycée sont examinées ; elles ont toutes pour objectif de dynamiser les équipes, le chef de travaux du lycée étant la cheville ouvrière du processus.

Claude VALTAT

Consultation et transmission de l’information en 4ème



Comment familiariser les élèves avec l’utilisation du micro ordinateur en tant que moyen de consultation et de transmission à distance de l’information ?

Les compétences et notions à acquérir sont clairement identifiées dans les programmes mais comment donner du sens aux activités menées, les mettre en référence avec les pratiques d’entreprise ?

Au collège, les activités de consultation et transmission de l’information sont bâties autour d’un scénario : les élèves sont placés dans une situation de télé-travail : ils font partie d’une entreprise de communication devant présenter les produits d’une entreprise d’électronique. Chacun dispose d’une adresse électronique interne et reçoit pour chaque séance un message avec le travail à réaliser (élaborer un document de présentation d’un produit réalisé au collège).

Au cours des différentes activités, ils vont :

- recevoir puis envoyer des messages
- enrichir leur carnet d’adresses
- se connecter sur un site distant (recherche d’informations sur le site du collège) et télécharger un fichier

- se déplacer dans l’arborescence des ordinateurs en réseau
- calculer le coût de l’information

et parcourir la plupart des compétences visées dans le module Communication et Transmission de l’Information en 4^o.

Ces activités ont été mises en œuvre au collège avec les conditions matérielles suivantes :

- postes en réseau avec serveur de domaine NT (chaque élève a un compte d’utilisateur)
- un serveur de messagerie interne (Mercury) avec une boîte aux lettres par élève
- un poste informatique comportant un répertoire partagé pour permettre aux élèves de sauvegarder leur travail
- un site intranet avec une partie utilisée pour la recherche et le téléchargement des photos nécessaires au travail.

Le dossier complet (fiches d’activité, structuration, évaluation, fiches de procédure...) sera prochainement en ligne sur le site académique : http://ac-dijon.fr/pedago/res_peda/res4info.htm

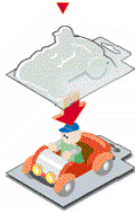


B. GUGGER

Collège E. Herriot - Chenôve
techno.herriot@ac-dijon.fr

Montage emballage d'un produit :

Situation d'une entreprise amenée à réaliser un produit par assemblage d'éléments fabriqués par ses soins, sous-traités ou achetés et à réaliser son emballage en vue d'une mise sur le marché.



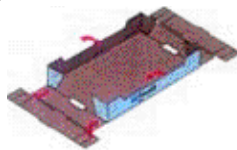
Le scénario " montage et emballage d'un produit " est très souvent choisi dans les établissements. Sa simplicité, la motivation qu'il suscite chez les élèves, les produits proposés par nos fournisseurs, sont autant d'atouts en sa faveur. Les compétences sont dans l'ensemble relativement faciles à mettre en œuvre.

Si le montage, ne semble pas présenter de réelles difficultés pédagogiques, l'emballage cependant, mérite un intérêt particulier. La compétence " *Intégrer les contraintes réglementaires "normes" dans le choix d'un emballage selon la nature du produit et le mode de distribution* ", suscite souvent des interrogations.

La législation ou les normes concernant l'emballage sont parfois difficiles à trouver. On peut toutefois noter le Décret " N°98-638 du 20 juillet 1998 ".

Ce décret souligne, entre autre, les exigences essentielles liées à la prévention des déchets d'emballage.

L'article 3 en particulier s'articule autour des 3 principes suivants qu'il paraît intéressant de porter à la connaissance des élèves dans le choix ou la conception d'un type d'emballage



La conception :

- **Réduction à la source du poids et du volume d'emballage**

Définition : *Processus permettant de s'assurer, pour des fonctions requises identiques, que le poids et/ou le volume d'emballages primaires et/ou secondaires et/ou tertiaires ont été minimisés tout en garantissant le maintien de l'acceptabilité par l'utilisateur, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement. La substitution d'un matériau par un autre ne constitue pas une base pour la réduction à la source* ".

- **Minimisation de l'emploi des substances dangereuses pour l'environnement**

" *l'emballage doit être conçu et fabriqué en veillant à réduire au minimum la teneur en substances et matières nuisibles et autres substances dangereuses des matériaux d'emballage et de leurs éléments, dans les émissions, les cendres ou le lixiviat qui résultent de l'incinération ou de la mise en décharge des emballages ou des résidus d'opérations de traitement des déchets d'emballages*

Le fabricant d'emballage doit obtenir de ses fournisseurs des certificats attestant la minimisation de l'introduction intentionnelle pour raisons techniques de substances dangereuses pour l'environnement dans les matières premières destinées à la fabrication des emballages.

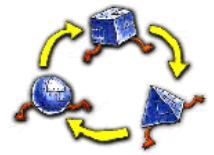
Lorsque le fabricant d'emballage est le producteur des matières premières utilisées, il doit être en mesure de démontrer qu'il a respecté l'exigence de minimisation de l'intro-

duction intentionnelle, pour raisons techniques, de substances dangereuses pour l'environnement, le cas échéant.

La réutilisation

Définition : *Opération par laquelle un emballage qui a été conçu et créé pour pouvoir accomplir, pendant son cycle de vie, un nombre minimal de trajets ou de rotations est rempli à nouveau ou réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu, avec ou sans le recours à des produits auxiliaires présents sur le marché qui permettent le remplissage de l'emballage même ; un tel emballage réutilisé devient un déchet d'emballage lorsqu'il n'est plus utilisé* ".

Il est, alors, soumis aux mêmes exigences que les autres déchets d'emballage.



La valorisation

- **Valorisation par recyclage de matière**

Définitions :

Recyclage matière : " *Retraitement, dans un processus de production, des déchets aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins, y compris le recyclage organique, mais à l'exclusion de la valorisation énergétique* ".

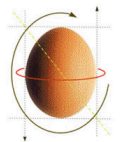
Processus de recyclage : " *Processus physique et/ou chimique selon lequel les emballages usagés et les rebuts collectés et triés, parfois associés à d'autres matières, sont convertis en matières premières ou en produits secondaires* ".

- **Valorisation énergétique**

Définition : les emballages dits valorisables énergétiquement doivent être combustibles et capables de fournir un gain calorifique.

- **Valorisation par compostage et biodégradation**

Définition de la biodégradabilité ultime : " *sous l'action de micro-organismes en présence d'oxygène, décomposition d'un composé chimique organique en dioxyde de carbone, eau et sels minéraux des autres éléments présents (minéralisation) et apparition d'une nouvelle biomasse. En l'absence d'oxygène, décomposition en dioxyde de car-*



CONSEIL NATIONAL DE L'EMBALLAGE

bone, méthane, sels minéraux et création d'une nouvelle biomasse ".

Ce décret est disponible en télé-chargement sur le site <http://www.conseil-emballage.com>

Un aperçu de la formation continue en 2001-2002



- **Les stages à candidature individuelle :**
 - Enseigner la CFAO - un stage académique de 2 jours
 - Enseigner les automatismes - un stage académique de 2 jours
 - Enseigner la Communication Assistée par Ordinateur - 3 stages (21 - 58/89 - 71) de 2 jours
 - L'évaluation en technologie - un stage académique de 2 jours
 - La démarche de projet et les pratiques sociales de référence - 2 stages (21/89 - 58/71) d'une journée
 - Gérer l'hétérogénéité des groupes de travail - un stage académique de 2 jours
- **Les stages à public désigné :**
 - Enseigner la technologie en SEGPA - un stage académique d'une journée
 - Pratiques sociales de référence dans les scénarios - 2 stages (21/89 - 58/71) d'une journée
 - Utiliser pédagogiquement un réseau informatique - un stage académique de 2 jours
- **Les stages à public concerté :**
 - Les notions dans les programmes rénovés de technologie - 2 stages (21/89 - 58/71) d'une journée
 - Liaison collèges/lycées - un stage inter-établissements du bassin de Joigny
 - Liaison écoles/collèges en SVT et technologie - un stage inter-établissements du bassin de Mâcon
 - 14 groupes disciplinaires inter-établissements (anciennement groupes de secteur) - 18 H dont 6 H de formation
 - 21 : Dijon-Carnot, Dijon-Clos de Pouilly, Genlis, Nuits St Georges, Venarey les Laumes
 - 58 : Cosne sur Loire, Imphy
 - 71 : Autun, Cluny, St Rémy
 - 89 : Auxerre, Courson les Carrières, Migennes, Sens

Remarque : pour les groupes dont la candidature n'a pu être retenue pour 2001-2002, les collègues qui auraient souhaiter y participer sont invités à s'inscrire au groupe le plus proche, la création d'un nouveau groupe sera éventuellement envisagée si le nombre de participants est suffisamment important.

Pour en savoir plus (lieu, dates, contenus) <http://ac-dijon.fr/pedago/techno/info/indinfo.htm> rubrique "stages de formation continue 2001-2002"



Toutes les actions de formation continue (stages à candidature individuelle et à public désigné) feront l'objet d'une préparation et d'un suivi par messagerie électronique, l'objectif étant d'apporter une aide au réinvestissement dans la classe des contenus de formation, une mutualisation des expériences.

Avant le stage, les participants recevront un courrier indiquant la procédure pour se créer, si nécessaire, une adresse électronique. Un espace sera ensuite mis en place pour faciliter la communication et le partage des ressources du stage

et des expérimentations de chacun. Un contenu de stage sera proposé, un questionnaire permettra d'affiner le projet de travail en fonction des diverses expériences, des besoins, des attentes exprimés.

Au cours du stage, chaque participant définira une ou des activités à expérimenter dans sa classe.

Après le stage, les échanges, les questionnements entre les participants, le formateur devrait permettre un meilleur transfert dans la classe des contenus de formation. Chacun pourra rendre compte de son expérimentation et mettre à disposition de tous les ressources produites, utilisées, lors de ces travaux.

Catherine DUBOS BACHEROT

Techno OHMS, la rubrique du fureteur :

Des entreprises de service sur l'Internet pour mettre en référence les activités menées dans le scénario "production d'un service" en 4ème ou dans la "réalisation sur projet" dans le secteur des services en 3ème. Ces adresses ont été identifiées lors des journées sur les programmes de 3ème option technologie. En voici quelques exemples :



- création de sites web :** <http://www.amplitudes.fr> (méthodologie, exemples de communication)
<http://www.microfox.net> (démarche à suivre pour la réalisation d'un site)
- création de logos :** <http://perso.magic.fr/atout-com/menu.htm>
- réalisation de cédérom :** <http://www.sud-est-graphic.fr/index2.html>
- signalétique :** <http://www.mbs-sign.fr/sommaire.html>
<http://www.digitalgravure.com/>
<http://www.alpha-publicite.fr/> (entreprise de Dijon)
- organisation d'évènements :** <http://www.ideogram-design.fr/Ideogram/evementiel.htm>
- banque de données :** <http://www.multitex.fr/internet.html> (développement de bases de

Locaux et équipements : des nouvelles des départements



En Côte d'Or :

L'ensemble des collèges a reçu du Conseil Général une enveloppe financière pour acheter les matériels complémentaires ; les appels d'offre lancés par les établissements s'effectuent à des rythmes différents, conformément à la procédure recommandée. Le contrôle de la conformité des matériels achetés est également mis en œuvre par les collèges.

La dernière tranche de restructuration des espaces d'enseignement de technologie doit démarrer cette année ; il s'agit très souvent de travaux importants ou agrandissement de locaux existants qui verront leur achèvement dans les deux années à venir.

L'horizon 2002-2003 verra la totalité des salles de technologie restructurées et équipées par la collectivité locale ; parallèlement, les réseaux d'établissement sont installés progressivement dans chaque collège.



Dans la Nièvre :

Une enquête relative à l'existant des matériels des espaces d'enseignement a été conduite en décembre 2000, conjointement avec les services de l'inspection académique et de l'inspection pédagogique. L'exploitation de ces données a permis d'élaborer une évaluation financière par établissement des besoins en équipements, conformément au guide académique actualisé en mai 2000. Ce dossier complet servira de base de discussion lors d'une rencontre prochaine avec la collectivité locale.

Pour ce qui est de la mise en conformité des matériels encore nécessaires, la procédure doit se poursuivre, compte tenu des difficultés rencontrées avec la société mandatée par le conseil général.

Les restructurations programmées des locaux, actuelles et à venir se poursuivent dans les collèges nivernais (La Ma-



En Saône et Loire :

Le Conseil Général a mené à terme toutes les opérations de mise en conformité des machines. Le responsable du service souhaite faire une enquête de satisfaction sur l'utilisation des machines mises en conformité. En effet, des critiques sont apparues concernant la "mise en cage des Charly robot" de première génération. L'utilisation s'avère bien peu pratique et "la cage" est particulièrement encombrante.

La mise à jour du guide d'équipement (mai 2000) a été transmise au Conseil Général, celle-ci a mis en évidence une augmentation du nombre des prises réseau et prises électriques à installer dans les espaces polyvalents de technologie à construire ou à restructurer. Le Conseil Général réfléchit également au problème de la maintenance des nombreux équipements informatiques financés et installés dans les collèges. En 2001, il n'y aura qu'une seule campagne de subventions pour l'aide à l'acquisition de machines en technologie.

A ce jour 36 collèges ont été visités pour des restructurations réalisées ou à venir ; le programme prévu, prenant en compte parfois une nouvelle construction, se déroule en parfaite collaboration avec les établissements, les services



Dans l'Yonne :

L'année 2001 correspond pour le **département de l'Yonne** à la seconde tranche de collèges concernés.

La première a consisté à remplacer le matériel non conforme pour tous les établissements du département et à effectuer les achats complémentaires pour 7 collèges.

La seconde tranche a débuté par une actualisation du matériel existant dans les 26 collèges restants. Les réponses des établissements vont être dépouillées et l'appel d'offre va être lancé vers le 15 juin pour effectuer tous les achats complémentaires. Le matériel devrait donc arriver dans les établissements en fin d'année 2001, début 2002.

Pour la mise en conformité du matériel existant, l'appel d'offre devait être lancé dans le mois de mai. L'entreprise choisie ne débutera pas sa consultation dans les établissements avant le mois d'octobre 2001.

La restructuration prévue des locaux des salles de technologie du département se déroule en fonction des différents

Pour tout contact :

consultant 21 : J. FONTAINE - j.fontaine@mageos.com

consultant 58 : D. LISTRA - Bibracte.techno@wanadoo.fr

consultant 71 : J-P Merlin - merlinjpa@aol.com

consultant 89 : D. De Moliner - col.jbbm.89@demeter.fr



Des nouvelles de la liste de diffusion

Un an... 100 abonnés

Cet espace de communication et d'échanges est destiné à nous faire partager des informations, des interrogations sur des questions d'ordre pédagogique, didactique, permettant d'instaurer des échanges, un débat sur des pratiques, des expériences menées dans nos classes, nos établissements.

Chacun d'entre nous peut intervenir pour apporter son point de vue, son témoignage, ses projets. Les conditions matérielles et humaines varient beaucoup selon les établissements. A nous de saisir cette richesse apportée par une telle diversité qui peut permettre de donner envie, d'aider, de surprendre... pour avancer dans nos pratiques.

Faites connaître cette liste, parlez en autour de vous ... et dans un an... **2 ans de liste de diffusion... 200 abonnés ?**

Une adresse pour s'abonner en ligne :

Comité de rédaction

J-L Boisson jean-louis.boisson@ac-dijon.fr

C. Dubos-Bacherot catherine.dubos@ac-dijon.fr

B. Ducerf bernard.ducerf@wanadoo.fr

A. Dupuis college89.chateaubriand@wanadoo.fr

B. Gugger bernard.gugger@ac-dijon.fr

J.P. Salvidant jean-pierre.salvidant@ac-dijon.fr